

# Compte rendu de la réunion publique

## Réaménagement de la place Foch - HENNEBONT

**Date et heure :** Mardi 23 mai de 18h30 à 20h30

**Lieu :** Centre socioculturel d'Hennebont

### Intervenant.es :

- Ville :
  - Madame la Maire
  - Monsieur Guyot
  - Monsieur Pondaven
- Porte-paroles du Panel citoyen :
  - Madame Le Borgne
  - Monsieur Carreric
- Urbicus : Monsieur Chikh
- TraitClair : Monsieur Moreau

### Participant.es :

- Presque 50 participants étaient présents.

## Compte-rendu des échanges

La réunion publique a commencé par un mot d'introduction de Madame la Maire.

*Nous sommes ici ce soir pour faire la restitution des actions de concertation.*

*En 2020, dans le cadre du programme petite ville de demain, nous avons lancé une étude urbaine qui a été menée par l'agence Particules. Cette étude a permis de définir les enjeux et les attentes pour le centre-ville. Nous passons désormais à une autre phase, celle qui envisage les travaux qui permettront de concrétiser notre vision de la place Foch et de poursuivre les réflexions sur les autres secteurs. Nous profiterons des travaux de réseaux souterrains pour requalifier la place Foch et cela, dès l'automne 2024. Puis, en plusieurs étapes, l'aménagement du centre-ville se poursuivra pendant plus de 10 ans, de la basilique jusqu'au Blavet.*

*En amont de ces travaux, des actions de préfiguration et des expérimentations se tiendront sur les secteurs de la place Foch - dès cet été – puis, au niveau du jardin des remparts et des quais. Ces tests feront l'objet d'évaluation pour savoir ce qu'il faut améliorer, les choses auxquelles il faut renoncer ou au contraire consolider...*

*Dans une logique d'adaptation aux nouveaux usages et au changement climatique, nous avons confié l'aménagement de la place Foch à Urbicus. Nous souhaitons également associer les usagers à la réflexion autour de l'aménagement de cette nouvelle place afin de la faire collectivement, notamment sur les points suivants :*

- *La dynamique du centre-ville ;*
- *Développer le vivre ensemble pour tous et par tous ;*
- *Donner toute sa place aux mobilités actives en lien avec les différents quartiers de la ville ;*

- Adapter le centre-ville au dérèglement climatique ;
- Développer la place de la nature en ville ;
- Encourager les initiatives citoyennes dans l'espace public ;
- Faire vivre le patrimoine.

À l'automne dernier, l'agence de concertation TraitClair a été à la rencontre des habitants, commerçants et usagers lors de 3 stands sur le marché. Vous avez été nombreux à vous exprimer sur le marché ou à travers le questionnaire en ligne. Vous avez pu partager vos attentes, vos souhaits et vos points de vigilance. Les rencontres se sont poursuivies avec 2 ateliers jeunes, puis avec les commerçants du centre-ville et avec la constitution d'un panel citoyen. Il est amené à perdurer sur l'ensemble de la durée des travaux et de la durée des projets. Ce panel pourra évoluer en fonction des thématiques, des intérêts, des disponibilités...

L'agence TraitClair et les porte-paroles du panel citoyen : Madame Le Borgne et Monsieur Carreric feront la restitution des échanges tenus lors des ateliers.

Je vais laisser Urbicus et TraitClair présenter leur travail mais je souhaitais terminer en disant que notre ville a beaucoup changé à travers les siècles. Nous devons poursuivre son évolution, il faut qu'on ait le courage de remettre en cause ce que nous croyons être des certitudes mais qui sont souvent des habitudes. Nous parlons beaucoup du monde d'avant, mais il faut maintenant penser au monde d'après, à ce que nous souhaitons proposer à nos enfants.

Traitclair présente l'ordre du jour suivant :

- **Le contexte et diagnostic**
  - Les acteurs du projet
  - Le périmètre du projet
  - Les constats et objectifs
  - Les invariants
- **Un projet concerté**
  - Les différents temps de rencontre
- **Le projet**
  - Les scénarios proposés
  - Le scénario de synthèse
- **Le temps d'échange**

Urbicus présente ensuite la partie **CONTEXTE ET DIAGNOSTIC** en commençant par les **acteurs du projet**, constitué de :

- La ville d'Hennebont
- L'Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Le panel citoyen : commerçants sédentaires et non-sédentaires, habitants, usagers, associations, jeunes et lycéens...
- Le groupement : Urbicus (maîtrise d'œuvre mandataire architecte paysagiste), Ingérop (maîtrise d'œuvre VRD), Dominique Lizerand (Architecte du patrimoine), Acte lumière (concepteur lumière) et TraitClair (concertation).

Puis présente le **périmètre du projet**.

Il est précisé que le périmètre opérationnel se limite à la place Foch mais l'ensemble des secteurs du centre-ville d'Hennebont fait l'objet d'une réflexion, comme la place Mourdiah, les rives du Blavet, les jardins du rempart et les quais du Pont Neuf ainsi que la place de Gaulle et l'avenue de la libération.

**Les constats et objectifs**

Urbicus dresse un rapide état des lieux en présentant les dysfonctionnements relevés :

- Le fonctionnement du **carrefour** Foch / Place Mumbles est illisible ;
- La diversité des **matériaux** constituant les sols complexifie sa lecture ;
- Le fonctionnement en **contre-allée** Place Foch pour le stationnement ;
- La **végétation** insuffisante.
- Une **accessibilité PMR** non-visible et incomplète.

A partir de ces constats, Urbicus a élaboré un plan des **invariants du projet** :

- **Redresser la rue** pour dégager une esplanade devant la basilique et assurer une simplification du carrefour ;
- **Planter le front bâti** au nord par des jardins de façades ;
- Assurer une **connexion végétale** entre le parc botanique et les quais du Blavet par la plantation d'arbres qui apportent de l'ombre, renforcent la biodiversité au centre-ville sans masquer les cônes de vue sur le patrimoine ;
- **Valoriser la perspective** entre la basilique et la porte Broërec'h ;
- Optimiser les places de **stationnement** en les organisant le long de la rue.

## UN PROJET CONCERTÉ

TraitClair revient sur les **différents temps de rencontre** qui ont eu lieu :

- Les 3 stands sur le marché
- La mise en ligne d'un questionnaire
- L'atelier avec les enfants du centre de loisirs
- L'atelier avec les commerçants en boutique
- L'atelier avec les commerçants du marché
- La rencontre avec les lycéens de Notre Dame du Vœu
- L'atelier scénarios avec le panel citoyen
- L'atelier de synthèse avec le panel citoyen
- La réunion publique

TraitClair précise que ces rencontres ont permis de comprendre différentes attentes selon les personnes rencontrées :

- Un besoin de végétalisation qui réunit tout le monde ;
- La nécessité de penser cet espace avec sa commercialité et d'améliorer le fonctionnement entre les commerçants en boutiques et les commerçants du marché ;
- L'importance de rendre la place accessible aux PMR (déambulation, accès aux boutiques, traversées...) et aux familles (enfants en bas âge) ;
- Un besoin de penser la ville à hauteur d'enfants...

TraitClair a fait une rapide restitution des réponses obtenues avec le **questionnaire** en ligne. Presque 200 personnes ont répondu aux questions, la majorité habite Hennebont mais est hors du centre-ville. 50% des personnes interrogées nous ont indiqué se déplacer majoritairement en voiture, ce qui peut paraître beaucoup, mais cela indique aussi que la moitié des personnes se déplacent autrement (près d'¼ des personnes se déplacent à pied).

## LE PROJET

Urbicus présente **les 3 scénarios proposés** et dresse les avantages et inconvénients de chaque proposition :

### Le scénario avec la chaucidou

Avantages :

- Optimisation de la largeur de la voie à 6m.

Inconvénients :

- Nécessite la mise en place d'un marquage au sol ;

- Dispositif moins conventionnel et davantage adapté au périurbain.

### **Le scénario avec la piste cyclable**

Avantages :

- Hiérarchisation des flux.

Inconvénients :

- Raccordement au droit des carrefours plus complexe ;
- Diminution de l'emprise strictement dévouée aux piétons ;
- Nécessite la mise en place d'un marquage au sol (pictogramme) ;
- Diminution du nombre de stationnement
- A penser à l'échelle de la ville

### **Le scénario avec la zone partagée**

Avantages :

- Apaisement du trafic et de la circulation ;
- Scénario réversible ;
- Limite le marquage au sol.

Inconvénients :

- ∅

TraitClair rappelle que les inscriptions étaient nombreuses pour rejoindre le **panel citoyen** (plus de 100 inscrits) et donne la parole aux deux porte-paroles du panel pour restituer les échanges :

Mme Le Borgne précise que l'ensemble du panel citoyen souhaite une place de centre-ville **apaisée** et qui accorde une place importante aux piétons. Le centre-ville doit être pensé pour être vivant, y compris devant la mairie et pas uniquement devant les commerces. La volonté générale est de pouvoir profiter des terrasses et de penser le centre-ville comme un lieu favorisant les rencontres et la déambulation. Il a été proposé d'élaborer une charte des terrasses pour qu'elles soient harmonisées.

Les membres du panel pensent que la réalisation de la chaussée en pavés n'est pas la bonne solution car cela est trop bruyant. La voiture restera donc trop présente dans l'environnement sonore au niveau des terrasses.

Les abris-bus doivent être pensés pour s'intégrer au patrimoine de la ville.

M. Carreric rappelle qu'il est essentiel de valoriser les services et commerces existants. Il est ensuite précisé que le panel aimerait qu'une réglementation soit mise en place pour les livraisons. Le réaménagement des terrasses est souhaitée (les terrasses seront accolées aux devantures).

Il est également demandé de faciliter la déambulation des familles et des enfants afin de pouvoir « lâcher la main des enfants » en centre-ville. Aussi, le travail autour des circulations PMR doit se poursuivre.

Mme Le Borgne reprend la parole pour parler des mobilités.

Le déplacement des arrêts de bus est important car leur positionnement actuel est jugé dangereux (les lycéens se déplacent sur la route). Le panel remet en question l'idée de réaliser le stationnement en bataille. Les participants aimeraient avoir de la signalisation pour indiquer les différents parkings. La mise en place d'arceaux vélos est demandée, mais ceux-ci devront être à des endroits plus visibles et mieux signalés. Enfin, il faut accentuer la rotation des véhicules avec des zones bleues et du stationnement minutes.

M. Carreric insiste sur le fait que le panel demande une végétalisation plus forte qu'aujourd'hui, et qu'il faut être attentif au choix des essences – notamment dans l'objectif d'avoir une importante diversité. La création d'un point d'eau sur la place a été demandée.

Il a été évoqué le souhait d'installer des poubelles enterrées et de disposer de toilettes publiques.

En conclusion, le panel a jugé le 3<sup>ème</sup> scénario comme étant le plus novateur, mais avec une réserve au sujet du stationnement en bataille. Aussi, il est demandé que les connexions soient travaillées pour optimiser les entrées et sorties de la zone de rencontre pour les différents usagers.

Pour le panel citoyen, le projet reste beaucoup trop minéral et les participants auraient aimé questionner la nécessité de maintenir le double sens de circulation sur cette place.

**Urbicus présente ensuite le scénario de synthèse suivant.**



Celui-ci s'appuie sur le scénario n°3 (zone partagée).

Les **grands principes d'aménagement** sont les suivants :

- Réorganiser les stationnements le long de la chaussée avec la création de stationnements « minute » et de places de livraison côté sud et zone bleue sur le reste du projet ;
- Au niveau du parvis de la mairie : diviser les marches en deux plateaux ;
- Planter des arbres de variétés différentes et de gros sujets ;
- Créer de petits « squares » en stabilisé ;
- Réorganiser les terrasses pour qu'elles soient accolées aux commerces pour redonner de l'espace aux piétons ;
- Travailler un accès PMR permanent (non amovible) pour la basilique.

Il est également précisé que les pavés vont être travaillés pour qu'ils soient circulables (pas de joints creux, sélection des pavés les plus droits...).

TraitClair précise que le scénario de synthèse ne vient pas tout régler, notamment au sujet des stationnements et de la végétalisation. Il est rappelé que l'ABF souhaite, en effet, préserver des vues et que cela limite également les possibilités.

TraitClair rappelle brièvement qu'une phase de préfiguration va avoir lieu dès le mois de juin, et qu'un chantier participatif se tiendra sur la place Foch le 8 juin. L'installation de 2 kiosques et une aire ludique est prévue afin de tester des usages et de voir ce qui fonctionne ou non.

Urbicus partage les croquis d'ambiance suivants :

N°1 : Des terrasses accolées aux devantures des commerces.



N° 2 : La création d'un parvis côté basilique grâce au déplacement de la rue.



N°3 : Mise en place de stabilisé et plantation des pieds de façades.



N°4 : Un aménagement plus homogène et un espace plus sécurisé pour les piétons.



N°5 : Un redressement de la rue qui offre un large trottoir longeant le front bâti.



Urbicus partage ensuite des images de référence afin de préciser les matériaux envisagés. Aussi, des précisions sont apportées sur les traversées PMR possible sur la place et le positionnement des différents types de stationnement.

## LE TEMPS D'ÉCHANGE

**Participant·e :** Est-ce que la plantation de palmiers est envisageable ?

**Réponse par Urbicus :** *Les essences des arbres doivent être indigènes et de provenance locale.*

**Participant·e :** Les palmiers sont très nombreux à Hennebont depuis les années 50 car à cette époque il y a eu beaucoup de partages de boutures de ces plantes exotiques.

**Réponse par TraitClair :** *Toutes les essences sont envisageables pour le moment. Un travail plus fin sera effectué dans un second temps dans la sélection des arbres et des plantations au pied des façades.*

**Participant·e :** Je suis étonné qu'il n'y ait pas plus de recherches et d'études sur la circulation, car de nombreux participants auraient apprécié avoir un sens unique. La courtoisie ne court pas les rues, il y aura toujours des personnes qui vont rouler vite et avoir des attitudes dangereuses. Les vélos peuvent également être dangereux. Je crois que nous ne pourrons pas déambuler en toute sécurité sur un espace partagé.

**Réponse par TraitClair :** *Nous modifions des équilibres et essayons de trouver des solutions. Les endroits où tous les flux sont séparés sont plutôt des voiries circulées que des places de centre-ville. L'idée du projet est de bien marquer l'entrée en centre-ville pour que les automobilistes ressentent qu'ils ne sont pas prioritaires.*

**Réponse par Urbicus :** *Pour revenir sur le sujet de la mise en place d'un sens unique, un groupe pendant les ateliers souhaitait fermer totalement la place à la circulation motorisée. Cependant deux études (par deux bureaux d'études distincts) ont été réalisées en 2013 et 2020, et ils ont tous deux préconisé le maintien du double sens de circulation avec un apaisement de la vitesse. Le projet proposé s'inscrit dans la continuité de ces études.*

**Réponse par Monsieur Guyot :** *Les invariants cités au début de la présentation sont le fruit de l'étude de Particules. Les orientations ont été réfléchies en 2021/2022 lors de l'étude urbaine, désormais nous mettons en place le projet qui est le difficile compromis entre l'acceptabilité par les différents acteurs du centre-ville et un idéal. Dans l'attractivité d'un centre-ville, il faut pouvoir accueillir les activités commerciales et aussi la capacité à faire résider des personnes qui peuvent être motorisées, et cela est important pour la mixité sociale.*

*Également, le stationnement perpendiculaire à la voie – qui surprend tout le monde – permet tout de même d'apaiser la circulation car les automobilistes doivent en permanence être attentifs car ils peuvent rencontrer des personnes qui manœuvrent.*

**Participant·e :** Sur cette histoire de sens unique, mettre un sens unique c'est aussi donner d'autres possibilités à l'aménagement de cette place. Pour ce qui est des personnes dangereuses en voiture, la

seule chose qui les fassent ralentir, c'est la possibilité d'abimer leur voiture, donc il faut mettre en place des aménagements pour les contraindre à ralentir (trottoirs hauts...).  
Ce projet est un investissement financier important mais qui ne fait pas vraiment bouger les choses. Je n'ai pas lu les études, mais j'aimerais les regarder pour savoir pourquoi cela n'est pas une option. Faut-il vraiment évacuer cette solution ?  
Deuxième élément, je sais que la ville d'Hennebont se soucie de désimperméabiliser les sols. Il faudrait demander à l'Architecte des Batiments de France (ABF) s'il a bien pris en compte le changement climatique. Car, si on ne le fait pas tout de suite, cela sera raté et il faudra refaire ! Nous avons désormais des matériaux qui permettent de faire des espaces perméables, il faut les utiliser.

**Réponse par Urbicus :** *Nous avons partagé les retours de la concertation avec l'ABF, au sujet de la demande de végétalisation et de la désimperméabilisation des sols et nous avons convenu de réaliser à certains endroits des joints perméables entre les pavés. Ce travail sera poursuivi dans la prochaine phase.*

**Réponse par TraitClair :** *Sur la notion de circulation à sens unique, c'est en effet une vision à l'instant T. Mais il est sûr que nous faisons ce projet pour les prochaines années, pour la génération suivante. C'est pourquoi ce scénario a été retenu : il est facilement mutable, il ouvre des possibilités pour le futur.*

*Aujourd'hui plusieurs choses guident la notion de double sens :*

- *La commercialité des deux côtés ;*
- *La circulation des bus en double sens...*

*La vraie question aujourd'hui est : est-ce que cet aménagement permet – par exemple dans 10 ans - de rendre cet axe en sens unique ?*

**Réponse par Madame la Maire :** *Nous pouvons déjà observer le jeudi – lorsque le centre-ville est fermé pour le marché – qu'il y a d'importants reports de la circulation notamment au sein de la ville close.*

**Participant.e :** Il est compliqué le matin de traverser Hennebont pour rejoindre Lorient à cause des embouteillages. Si un sens unique est mis en place dans le sens de la montée, cela éviterait sûrement que tout le monde arrive au niveau du pont. Pourquoi ne pas faire un test ?

**Réponse par TraitClair :** *Cela n'est pas quelque chose d'impossible à tester et qui pourrait permettre de mesurer l'impact de ce type d'aménagement.*

**Participant.e :** La limitation à 20km va accentuer les embouteillages.

**Réponse par TraitClair :** *La limitation à 20km/h ne va pas tellement impacter les embouteillages puisque les personnes pendant les bouchons sont déjà à moins de 20 km/h.*

**Participant.e :** J'ai l'impression qu'on est dans quelque chose de paradoxale, on veut un espace apaisé mais on veut que les voitures puissent passer tout le temps et partout. Moi, j'aime voir les enfants qui jouent au ballon sur la route, apprennent à faire de la trottinette... Je trouve ça super d'avoir la possibilité de le faire. Mais s'il y a la voiture cela n'est pas possible.  
Il est largement temps de développer les transports en commun. Nous ne pouvons pas penser le centre-ville sans réfléchir à nos modes de circulation, à la fréquence des bus...

**Réponse par TraitClair :** *Nous avons remarqué que les transports en commun étaient essentiellement utilisés par les lycéens. Il y a un sujet sur comment mettre en valeur ce service de transport auprès d'autres publics.*

Au sein du panel, nous avons débattu sur l'opportunité ou non de décaler la ligne de bus car le passage du bus conditionne les dimensions de la voirie. Cependant, la notion de co-visibilité de l'arrêt de bus (voir là où on va descendre en revenant) était importante pour des questions de lisibilité.

**Réponse par Monsieur Guyot :** *Le fait de déplacer ou de ramener les différentes lignes à la place Foch résulte également du travail de Particules avec l'idée de faire arriver les passagers sur un espace convivial. Par ailleurs, nous travaillons sur un réaménagement de la gare et de sa fonctionnalité autour de ce qu'on appelle un pôle d'échange multimodal. Le but est de faire en sorte que la fréquentation du train soit très largement augmentée.*

**Participant.e :** J'ai toujours été étonné de la sous-utilisation de la place de la poste lors du marché – pas vraiment d'exposants et pas vraiment de stationnement. Pour faciliter la circulation lors des jours du marché, pourquoi ne pas densifier le marché sur une surface moins étendue et libérer le reste pour du stationnement ?

**Réponse par Madame la Maire :** *Le marché varie selon les saisons, en période estivale celui-ci occupe l'espace jusqu'en bas de la rue Trottier et toute la place du général de Gaulle (bien occupée avec les saisonniers). L'hiver, sur la place du général de Gaulle, reste ceux qui sont là toute l'année. Les commerçants craignent souvent de perdre une partie de leur clientèle lors d'un déplacement, il n'est donc pas facile de bousculer l'organisation. Ce sont des sujets que l'on travaille avec les commerçants.*

**Participant.e :** Qu'est-ce qui va empêcher les mauvais stationnements ?

**Réponse par Urbicus :** *Il y a deux solutions : la verbalisation ou le mobilier. La première solution permet de limiter considérablement le nombre de bornes.*

**Réponse par TraitClair :** *Le sujet du stationnement minute est un sujet de fond avec les commerçants, car ils ont besoin de ce stationnement pour assurer le bon fonctionnement de leur activité. Il est essentiel que chacun respecte les stationnements pour que le système fonctionne. Mais nous observons souvent une sorte de régulation qui se met en place. Certaines villes, pour limiter le stationnement aux zones dédiées, utilisent des plots, des potelets, des arceaux, des pots de fleurs... Le réglage du nombre de places « minute », de sa délimitation et de sa rotation sera travaillé en discussion avec les commerçants afin de connaître leurs besoins (flux visiteurs et temps sur place, livraison...).*

**Réponse par Monsieur Guyot :** *L'ABF est également intervenu sur le principe du stationnement. Nous avons bien compris que nous devons insister sur les questions de végétalisation et de désimperméabilisation.*

*Les dates du chantier participatif sur la place Foch sont rappelées. En 2024, auront lieu des expérimentations au niveau du jardin des remparts mais les travaux ne commenceront dans un premier temps que sur la place Foch.*

**Réponse par Madame la Maire :** *La plateforme citoyenne sera actualisée et nous partagerons le bilan de ces expérimentations.*

Madame la Maire remercie les **participants** pour la qualité des échanges et clôture la réunion publique.